

VS
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N ° 2003-510 DU 1^{ER} DECEMBRE 2003

Portant nomination au parquet général près
la Cour d'Appel de Parakou.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2000-600 du 29 novembre 2000 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature en ses séances des 27 et 28 octobre 2003 ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 31 octobre 2003 ;

DECRETE :

Article 1er.- Les magistrats dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après au parquet général près la Cour d'Appel de Parakou.

.../...

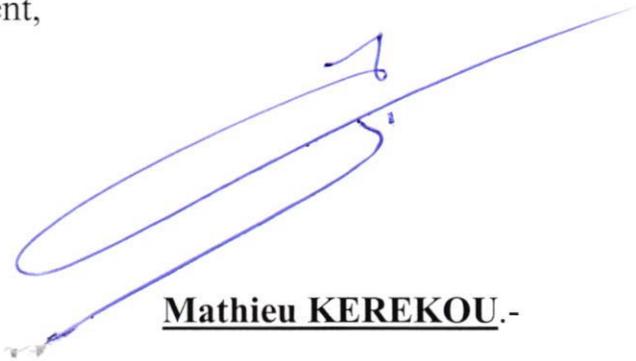
Il s'agit de :

- Procureur général près la Cour d'Appel : Monsieur Nicolas BIAO.
- Substitut Général : Monsieur Stanislas Fernand DOSSOU KOKO.

Article 2.- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 1^{er} décembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des Droits
de l'Homme,



Grégoire LAOUROU



Dorothé SOSSA

Ampliations : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MJLDH 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JO 1.